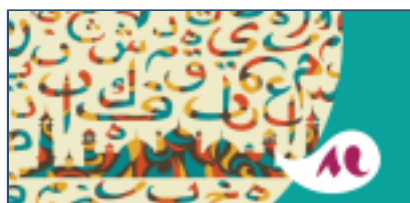


Bourses arabisantes de Campus France

Le 18 avril 2024



Le programme de bourses arabisantes est un programme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, géré par le service Programmes d'Excellence de Campus France.

Présentation de la bourse

L'appel pour les bourses arabisantes de Campus France est ouvert aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français disposant déjà d'une formation en langue arabe et d'un projet professionnel lié au monde arabe. Le programme permet une **immersion de 9 mois** dans un pays arabe (Egypte, Jordanie, Liban ou Tunisie) tout en bénéficiant d'une formation linguistique renforcée dans l'un des trois centres français à l'étranger suivants :

- * **Le Département d'Enseignement de l'Arabe Contemporain (DEAC) – Le Caire**
- * **L'Institut Français du Proche Orient (IFPO) – Beyrouth et Amman**
- * **L'IRMC de Tunis**

Chaque centre propose des formations en langues différentes et les prérequis pour se porter candidat peuvent varier.

Consultez la [fiche de présentation des stages linguistiques](#) pour plus d'informations, ainsi que les sites de chacun des centres.

Conditions d'éligibilité

Afin de postuler à l'une des bourses arabisantes, les principaux critères d'éligibilité sont les suivants :

- * **être inscrit dans un cursus de niveau licence ou master** auprès d'un établissement français d'enseignement supérieur au titre de l'année 2023-2024 et de l'année 2024-2025 ;
- * **disposer du niveau linguistique et de formation requis** par chacun des centres (cf. ci-après) ;
- * **ne pas avoir été précédemment inscrit dans le stage** de formation proposé par le centre concerné. Les candidatures n'ayant jamais bénéficié du programme seront dans tous les cas prioritaires
- * **ne pas bénéficier d'autre bourse de mobilité** ;

- * s'engager, à l'issue de cette formation, à **répondre à un questionnaire de satisfaction**.

Le niveau de langue en arabe demandé au moment du départ dépend des centres : entre A2 et B1 pour le DEAC (Le Caire), A2-C1 pour l'IFPO (Beyrouth/Amman) et C1 pour l'IRMC (Tunis).

Modalités de la bourse

Pour l'année 2024-2025, entre **20 et 30 bourses** pourront être offertes pour une formation linguistique.

L'ensemble des prestations ci-dessous sont uniquement assurées dans le pays dans lequel se déroule le stage. Elles commencent à la date du début et se terminent à celle de la fin du stage.

Ces prestations débutent à compter de la confirmation de l'arrivée du stagiaire par le centre de formation.

- * **Le versement d'une bourse de 9 mois** (sur un compte en France) d'un montant mensuel variable entre 500 et 700€
- * **L'assurance relative à la couverture médicale à l'étranger** y compris **assistance et rapatriement**. *Il est impératif que l'étudiant soit affilié à la sécurité sociale en France.*
- * Le règlement par Campus France des frais de formation directement au centre où se déroule le stage.
- * Les dépenses de voyage restent à la charge du stagiaire.

La date limite de candidature est fixée au **19 avril 2024**. Les départs s'effectueront à partir de **septembre 2024**.

Attention : La candidature est composée de deux parties, à savoir un formulaire à compléter par le candidat et un formulaire en ligne à destination du responsable pédagogique afin que ce dernier puisse émettre un avis sur le projet de stage de l'étudiant.

Retrouvez le formulaire de candidature ainsi que les informations complètes à ce programme de stage linguistique sur la [page dédiée](#) du site de Campus France.